



LE PEPS

Programme d'Encouragement à la
Persévérance Scolaire

Est ouvert tous les jours

De 9h00 à 12h30

Et de 13h30 à 17h00

Et le mercredi

De 9h00 à 11h30

Le PEPS (Programme d'Encouragement à la Persévérance Scolaire)

(Expérimentation terminée)

Lycée général et technologique Marcel Sembat
128 RUE LEON SALVA , 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN

Site : <http://sembat-lyc.spip.ac-rouen.fr/>

Auteur : Caroline LAURENT

Mél : caroline.lelong@ac-rouen.fr

Comme dans tous les établissements, certains de nos élèves ont besoin d'un suivi spécifique : absences voire décrochage, incivilités, comportements perturbateurs en cours, manque de travail personnel, questionnement sur l'orientation, etc. Nous avons d'abord traité ces difficultés par des solutions opérationnelles rapides, notamment par les sanctions (exclusions temporaires et conseils de disciplines en forte augmentation en 2012 -2013), mais ce fut sans effet satisfaisant sur le moyen et long terme : la vie scolaire « seule responsable » était surchargée, tout était sans cesse à recommencer, dans un sentiment d'impuissance collectif. Nous avons donc choisi une autre voie, celle d'une prise en charge durable et globale, partenariale de l'élève à risque de décrochage : Le PEPS était né !

Plus-value de l'action

Sur trois années de fonctionnement le PEPS est devenue une structure reconnue dans l'établissement. Les taux de fréquentation n'ont cessé d'augmenter.

Il permet de faire témoigner des élèves sur leur remotivation, sur la prise en compte de leurs difficultés et sur le soutien que leur a apporté le PEPS.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

Le PEPS a vocation à accueillir les élèves des niveaux de seconde, de première et de terminale.

Depuis la rentrée 2013, les taux de fréquentation n'ont cessé d'augmenter.

2013/14 : 66 accueils

2014/15 : 174 élèves concernés (+164%)

2015/16 : 239 élèves concernés (+37%)

Cependant, il est à noter que proportionnellement les élèves du LP fréquentent moins la structure que ceux du LGT. Cette tendance est présente depuis la création du PEPS et s'accroît avec le temps.

Les élèves accueillis sont de tous les niveaux. Cependant, les élèves de 2nde, qui ont besoin d'être accompagnés sur leur première année et les élèves de terminales qui préparent leurs examens sont les plus représentés. Les élèves de première sont moins concernés par le dispositif.

A l'origine

Le lycée Marcel Sembat accueille majoritairement des élèves issus de collèges situés en zone d'éducation Prioritaire. Si la répartition dans les différentes PCS des élèves scolarisés au lycée professionnel est semblable à la répartition académique, il n'en est pas de même au lycée général et technologique. Un écart positif de 20 points est constaté sur le pourcentage

d'élèves dont les parents appartiennent à une PCS défavorisée ou très défavorisée, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'identité du lycée.

Si dans leur majorité, nos élèves ont à cœur de réussir leur parcours scolaire et s'en donnent les moyens, une part non-négligeable d'entre eux nécessite un suivi plus attentif. Les problématiques rencontrées ne sont pas spécifiques à notre établissement : absences, voire décrochage scolaire, incivilités, comportements perturbateurs en cours, manque de travail personnel, questionnement sur l'orientation, etc.

Comme dans beaucoup d'établissements, la prise en charge de ces problématiques pose problème et très souvent, la question du champ d'action de chacun est posée. Professeurs, vie scolaire, direction : Qui fait quoi ?

Face à des situations déstabilisantes avec des élèves, à des incidents de vie scolaire, la tentation est souvent forte de vouloir trouver les solutions opérationnelles et d'investissement des élèves les plus rapides possibles, plutôt que de tenter d'inscrire son action dans une temporalité plus déliée et plus globale autour de l'élève. C'est la raison pour laquelle beaucoup d'entre nous recourent presque systématiquement aux punitions et sanctions pour tenter d'apporter une solution aux problèmes évoqués plus haut.

Malgré un nombre élevé de journées d'exclusion temporaire et de conseils de discipline, l'année 2012/2013 a été vécue au lycée Marcel Sembat comme difficile par beaucoup de professeurs en terme de climat scolaire, peu confortable par la vie scolaire, souvent accusée de ne savoir résoudre à elle seule tous ces maux, et peu satisfaisante par la direction, dont les sanctions très nombreuses ne semblaient avoir aucun effet immédiat ou durable et laissait le sentiment amer de ne pas avoir autre chose à offrir.

Objectifs poursuivis

Le cahier des charges du PEPS s'est rapidement trouvé alimenté en « objectifs prioritaires » :

- Sortir l'élève de la dimension collective pour lui offrir un moment réflexif ; le centrer sur son individualité et sur la façon dont il se positionne dans le groupe-classe, dans l'établissement, dans la société.
- Apporter une aide pédagogique individuelle à l'élève afin qu'il entre dans une dynamique de réussite, qu'il reprenne confiance en lui et qu'il retrouve le goût d'apprendre.
- Travailler si besoin le projet d'orientation de l'élève.
- Faire en sorte que le PEPS situe son action au carrefour des interventions des professeurs, de la vie scolaire, de la direction, et ce, afin que l'élève sente une cohésion autour de lui
- Associer la famille à ce projet par des entretiens.
- Développer une dimension préventive par une rencontre hebdomadaire des différents acteurs du PEPS.
- En conséquence, mettre en place une prise en charge de l'élève avant l'apparition de difficultés.

Description

Un dispositif de prise en charge durable et globale, partenariale de l'élève à risque de décrochage.

Modalité de mise en oeuvre

Les modalités d'accueil sont multiples :

- Accueil de l'élève durant un ou plusieurs jours dans le cadre d'une mesure alternative à l'exclusion temporaire.
- Accueil préventif de l'élève durant un ou plusieurs jours avant qu'une situation ne s'aggrave (élève dont le cas a pu être évoqué en commission de suivi, en commission éducative ou lors d'un conseil de classe, par exemple).
- Accueil spontané de l'élève (l'élève vient travailler une heure au PEPS sur un « creux » car il sait qu'il pourra y bénéficier d'une aide scolaire et/ou d'une écoute).
- Accueil régulier sur des créneaux identifiés en soutien scolaire (pour en bénéficier, l'élève signe un engagement et doit venir chaque semaine).

Dans tous les cas, les professeurs sont sollicités pour fournir du travail aux deux animatrices et/ou fixer des objectifs aux élèves. Un élève décrocheur peut également remettre tous ses cours à jour avec l'aide des animatrices, préparer un contrôle avec les EAP, revoir une notion non-comprise, etc.

Trois ressources ou points d'appui

- 1 – Les constats effectués par la communauté éducative et le contexte difficile, qui favorisait l'émergence de solutions alternatives.
- 2 – La visite au lycée Dumézil de Vernon, pour y observer le fonctionnement d'un dispositif similaire.

Difficultés rencontrées

- 1 – Si la totalité des professeurs adhère au dispositif, leur participation active est encore à développer.
- 2 – Le dispositif est victime de son succès. Il devient difficile de fonctionner avec les moyens humains actuels.
- 3 - Le PEPS est un dispositif efficace, mais ne doit pas devenir une solution à tout, ni la solution sans laquelle rien n'est

possible. Certains parents reprochent à l'établissement, que leur enfant n'ait pas pu bénéficier d'un créneau PEPS compatible avec leur emploi du temps, et que par conséquent il soit en échec. Se pose donc la question de l'externalisation systématique des solutions de remédiation qui doivent d'abord être prises en charge dans la classe.

Moyens mobilisés

L'établissement fait le choix de « prélever » un ETP d'assistant d'éducation sur le volant global des surveillants. Deux « animatrices », à mi-temps chacune, constituent l'épine dorsale du PEPS.

Sept personnes sous contrat d'Emploi d'Avenir Professeur (EAP) viennent chacune apporter 4 heures à l'encadrement « disciplinaire » du PEPS.

Partenariat et contenu du partenariat

Des partenariats sont envisagés avec des associations locales de quartier, des municipalités (notamment dans le cadre des Programmes de Réussite Educative de deux municipalités).

Liens éventuels avec la Recherche

Pour le moment, pas de lien avec la recherche.

Evaluation

Evaluation / indicateurs

- Évolution du Climat scolaire.
- Taux de décrochage.
- Fréquentation volontaire du dispositif.
- Nombre de journées d'exclusion temporaire.
- Nombre de conseils de disciplines.
- Nombre de fiches d'incidents.

Documents

=> **Bilan 2015/2016**

URL : http://cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/sites/cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/sotteville_lgt_sembat_peps_2016-06_b

Type : document

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Autoévaluation.

L'efficacité du dispositif n'a pas été mesurée de manière scientifique ; de plus, la question des acquis est presque secondaire, puisqu'il s'agit avant tout de travailler sur des savoir-être, des questions de motivation, d'image de soi ou encore de méthodologie.

Les effets sont pour le moment mesurés de manière informelle au travers d'entretiens avec les élèves.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

Quelques données formelles...

- 96 % des élèves qui ont été accueillis au PEPS dans le cadre d'une prise en charge d'un ou plusieurs jour(s) reviennent ensuite dans le dispositif de leur propre chef sur leurs heures « de creux » pour bénéficier d'un soutien scolaire ou d'une écoute.
- Le nombre de journées d'exclusion temporaire a chuté de plus de 60 % en 2013/2014.
- Le nombre de conseils de disciplines a chuté de 60 % cette même année.
- Le nombre de fiches d'incidents a diminué de moitié.
- Le nombre d'accueils spontanés est en constante hausse...
- Le PEPS fait partie intégrante du projet d'établissement.

...et d'autres plus informelles

- Les élèves expriment tous la satisfaction d'avoir été considérés, écoutés, pris en charge de façon individuelle. Ils en parlent volontiers à leurs camarades de façon très positive.
- Le PEPS est devenu un véritable recours, et fait référence dans l'établissement. Il ne se déroule plus un conseil de classe sans qu'il soit évoqué.
- Le climat scolaire est nettement moins tendu qu'avant.

Sur les pratiques des enseignants :

L'objectif du PEPS n'étant pas de faire évoluer les pratiques des enseignants, il n'est pas prévu de mesurer les évolutions dans ce domaine.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

PERSPECTIVES :

Le décrochage scolaire et/ou comportemental trouve sa source dans une incapacité pour l'élève à se positionner dans l'Institution, à trouver SA place. Cette problématique est de plus en plus présente en particulier chez des élèves de 2nde qui n'ont pas pu/su travailler leur projet d'orientation et acquérir les compétences nécessaires à l'entrée au Lycée. Afin d'optimiser l'action du PEPS, il est important que le dispositif soit recentré sur ses missions originelles. La remédiation disciplinaire sera assurée par des enseignants volontaires en dehors du local du PEPS et l'organisation de l'accompagnement personnalisé repensée.

Cependant, de nouvelles missions vont être confiées au PEPS pour répondre à de nouveaux besoins :

- Coordonner l'aide disciplinaire en mettant en correspondance les besoins élèves (exprimés lors des accueils spontanés ou détectés par un membre de l'équipe éducative) et l'offre enseignante.
- Assurer le suivi des demandes des élèves et les relayer auprès des familles en contractualisant avec elles.
- Créer un module orientation ciblant particulièrement les élèves de 2nde.

Sur l'école / l'établissement :

Le climat de l'établissement est bien plus calme.

La gestion de certaines classes était très difficile avant la mise en place du dispositif ; nous notons une nette amélioration dans ce domaine. Le taux de décrochage a sensiblement baissé.

Plus généralement, sur l'environnement :

-